



Les Hauts lieux de la mémoire nationale d'Île-de-France

Lieux de transmission et d'enseignement

lundi 27 novembre 2017

Par le service de la communication des Hauts lieux de la mémoire nationale d'Île-de-France (ONACVG).

À travers une programmation pédagogique travaillée et conçue en adéquation avec les demandes des professeurs et des orientations de l'Éducation Nationale, les Hauts lieux de la mémoire nationale d'Île-de-France s'insèrent dans le paysage pédagogique.

Vecteurs concrets de la transmission de mémoire, ces deux sites transmettent, donnent à voir et à comprendre l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Les thématiques de la Déportation, de la Résistance mais aussi de la collaboration sont notamment étudiées et portées par ces lieux. Composés du [Mont-Valérien](#) et du [Mémorial des martyrs de la Déportation](#), les Hauts lieux de la mémoire nationale d'Île-de-France, se mettent en action pour proposer des activités pédagogiques adaptées aux demandes des professeurs mais aussi aux élèves de tous niveaux.

Deux lieux et des actions nombreuses

Plus concrètement, le Mémorial des martyrs de la Déportation, situé au cœur de Paris, sur l'Île de la Cité, développe des actions ciblées autour de la transmission du souvenir de la Déportation, afin de rendre hommage à ces victimes et de mener à la réflexion les contemporains sur les enseignements à en tirer. Le site a renouvelé son programme pédagogique, en apportant depuis 2016, un éclairage sur l'ensemble des déportations, sur la Solution finale, mais aussi sur les mécanismes mis en place par les déportés pour refuser la déshumanisation du système concentrationnaire. Son nouveau parcours pédagogique présente les formes de la terreur et de la lutte dans l'univers concentrationnaire et de la Shoah.



L'équipe pédagogique met en place des rencontres avec des acteurs clés. La diversité des actions pédagogiques du lieu est aussi représentée à travers des ateliers qui reprennent des thématiques plus précises, en adéquation avec les demandes des professeurs. Enfin, le programme pédagogique mis en place pour cette année 2018 fera place aux actions transdisciplinaires, notamment à travers des représentations théâtrales sur le thème de la Déportation et de l'internement.

Le Mont-Valérien, principal lieu d'exécution par l'armée allemande de résistants et d'otages en France pendant la Seconde Guerre mondiale, est aujourd'hui un lieu qui, à travers sa programmation, souhaite faire partager son histoire et ses mémoires et ainsi faire découvrir le parcours de ceux « qui aimaient la vie à en mourir ».

S'inscrivant dans un projet pédagogique et commémoratif, le lieu s'insère lui aussi dans le souhait de répondre aux attentes des nouveaux programmes scolaires allant du primaire au secondaire. À travers les différents parcours et visites, le Mont-Valérien entend apporter un éclairage pour comprendre l'organisation de la répression, saisir la diversité des engagements et comprendre les processus de construction des mémoires de la Seconde Guerre mondiale. Les actions du Mont-Valérien mettent à l'honneur la diversité des parcours des fusillés à travers des visites thématiques sur « les fusillés étrangers et extra métropolitains », mais aussi sur la « construction des mémoires ». Cette dernière s'intègre pleinement dans les programmes scolaires des Lycées. Les équipes pédagogiques ont, là aussi, mis en place des ateliers pédagogiques riches en enseignements autour de la construction mémorielle, ainsi que sur la diversité des origines des fusillés du Mont-Valérien et l'étude de documents emblématiques de cette période : tracts, posters, lettres.

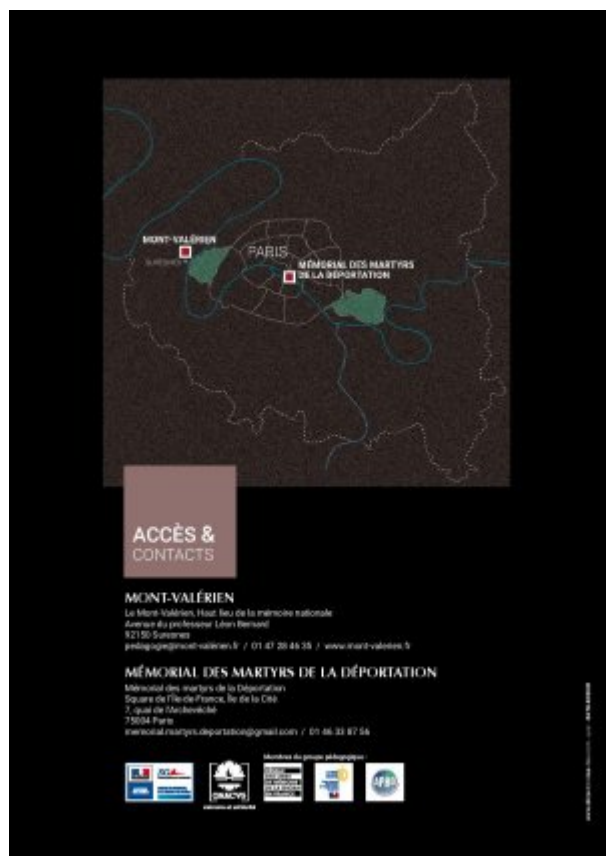


Le Mont-Valérien et le Mémorial des martyrs de la Déportation proposent aussi des visites thématiques entre institutions. Ces visites complémentaires sont des moments de transmission d'un discours spécifique élaboré par les équipes pédagogiques des sites. Elles proposent notamment la découverte des Archives départementales des Hauts-de-Seine, ou encore du Mémorial de la Shoah, du Musée de l'Ordre de la Libération et bientôt, avec le Musée National de l'histoire de l'immigration. Enfin, les deux sites participent à des concours scolaires locaux et nationaux.

Ces deux Hauts lieux de la mémoire nationale, au programme pédagogique transdisciplinaire et complet, souhaitent mettre en lumière leur histoire mais aussi leur contribution dans la transmission de celle-ci et des mémoires qui y sont liées. Leurs multiples actions permettront aux élèves de parfaire leur apprentissage sur des sites historiques et mémoriels, en découvrant les enjeux actuels de la mémoire.

Les Hauts lieux de la mémoire nationale, propriété de l'État, sont placés sous la responsabilité du ministère des Armées ([DPMA](#)). Leur valorisation est confiée à [l'ONACVG](#).

Un partenariat APHG.



© Les services de la Rédaction *d'Historiens & Géographes* via le service de communication des Hauts lieux de mémoire d'Île-de-France. Tous droits réservés. 27/11/2017.